



**Plan directeur communal
et plan directeur
des chemins pour piétons**

COMMUNE DE DARDAGNY



Adopté le 17 septembre 2012 par le Conseil municipal
Approuvé le 30 janvier 2013 par le Conseil d'Etat

Pour traiter: Marcos Weil, Pierre-Alain Pavillon
urbaplan genève

0984_PDCom_Dardagny_120911.doc-11.09.12-MW-PAP

lausanne

av. de montchoisi 21
1006 lausanne
t 021 619 90 90 f 021 619 90 99
lausanne@urbaplan.ch

fribourg

rue pierre-aeby 17
cp 87 - 1702 fribourg
t 026 322 26 01 f 026 323 11 88
fribourg@urbaplan.ch

genève

rue abraham-gevray 6
cp 1722 - 1211 genève 1
t 022 716 33 66 f 022 716 33 60
geneve@urbaplan.ch

neuchâtel

rue du seyon 10
cp 3211 - 2001 neuchâtel
t 032 729 89 89 f 032 729 89 80
neuchatel@urbaplan.ch

SOMMAIRE

SYNTHESE : CONCEPT DIRECTEUR	7
1. INTRODUCTION	11
1.1 Cadre légal	11
1.2 Déroulement	11
1.3 Structure du plan directeur	12
2. PORTRAIT DE LA COMMUNE	15
2.1 Contexte communal	15
2.2 Contexte cantonal et régional	23
3. DARDAGNY- VILLAGE	27
3.1 Introduction	27
3.2 Patrimoine bâti	27
3.3 Inventaires et mesures de protection	28
3.4 Plan de site et règlement en vigueur	31
3.5 Concept d'aménagement	34
3.6 Approche sectorielle	38
3.7 Potentiel constructible selon le schéma directeur	41
4. LA PLAINE	47
4.1 Formation	47
4.2 Patrimoine bâti	49
4.3 Inventaires et mesures de protection	50
4.4 Opportunités et enjeux	52
4.5 Image directrice	54
5. EQUIPEMENTS ET SERVICES	63
5.1 Équipements scolaires	63
5.2 Équipements de sport	64
5.3 Équipements culturels et de loisirs	64
5.4 Services et commerces	65
6. HAMEAUX ET CONSTRUCTIONS HORS ZONE	69
6.1 Essertines	69
6.2 Malval	71
6.3 La Tuilière	73
6.4 Le Moulin	74
7. EAUX, NATURE ET AGRICULTURE	77
7.1 Eaux	77
7.2 Nature	81
7.3 Agriculture	100
8. MOBILITE ET DEPLACEMENTS	107
8.1 Contexte et enjeux	107
8.2 Flux de déplacements et répartition modale	109
8.3 Réseau routier	113
8.4 Transports publics	117
8.5 Stationnement	125
8.6 Réseau cyclable	127

9. PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIETONS	129
9.1 Introduction	129
9.2 Relations avec d'autres documents de planification	130
9.3 Enjeux locaux et options de base	132
9.4 Enjeux généraux	134
9.5 Le réseau piétonnier dans les hameaux	137
9.6 Instruments de mise en œuvre et priorités	137
10. ENVIRONNEMENT	141
10.1 Nuisances sonores	141
10.2 Protection de l'air et du climat	142
10.3 Énergie	144
10.4 Émissions lumineuses	147
10.5 Gestion des eaux météoriques	148
10.6 Hydrogéologie	149
10.7 Dangers naturels	149
10.8 Protection contre les risques majeurs	149
10.9 Rayonnements non-ionisants (RNI)	150
10.10 Protection des sols	151
10.11 Gestion des déchets	152
10.12 Sites pollués	153
11. PROGRAMME DE MISE EN OEUVRE	155
FICHES DE MESURES	
3-1 Plan de site de Dardagny	156
4-1 Développement urbain de La Plaine	158
4-2 Traversées des voies ferroviaires à La Plaine	160
4-3 Reconversion urbaine (La Plaine)	162
7-1 Composantes naturelles – Paysage et nature	164
8-1 Réseau de transports publics	166
9-1 Réseau de promenades	168
9-2 Réseau piétonnier de La Plaine	170
10-1 Concept énergétique territorial	172
ANNEXES	
Annexe 1 : propriétaires fonciers	177
Annexe 2 : cadastre viticole	179
Annexe 3 : zones de drainage	181

PREFACE DE LA MAIRIE

Les grandes options du développement d'une commune tiennent dans un livre qui nous offre une vision d'ensemble, qui se dénomme « Plan directeur communal » (PDcom).

Il s'agit d'un merveilleux outil de travail, qui nous donne une photographie du développement et des aménagements futurs que nous pouvons prévoir sur le territoire de notre commune. Il s'inscrit dans une suite logique du « Plan directeur Cantonal » et comprend également un plan directeur des chemins pour piétons.

En ce qui concerne le village de Dardagny, nous allons, suite à cette démarche et dès qu'elle sera approuvée par le Conseil d'Etat, revoir également notre règlement communal de plan de site.

Ce PDcom engage non seulement les autorités communales, mais également la population à participer au développement de la commune pour les 10-15 ans à venir. Des fiches de travail nous permettront d'envisager le futur sereinement. Nous devons fixer des priorités, car si certains projets pourront se réaliser dans un avenir proche, d'autres prendront peut-être plus de temps. Ces projets étant toujours tributaires de nos moyens financiers.

Notre ancien plan datant de 1985 ne reproduit plus la réalité actuelle. Notre démographie, notre façon de vivre ont radicalement changé et sont encore appelées à se modifier dans les années à venir. Afin que nous puissions conserver notre esprit villageois et rural, il est indispensable de veiller à un développement harmonieux et structuré. Nous avons le privilège d'avoir une qualité de vie exceptionnelle que nous nous devons de préserver à tous prix. Il nous faudra ensemble réfléchir à ce que nous pouvons apporter pour le développement durable et le bien-être de tous.

Une des missions d'un exécutif et d'un législatif, qui ont été élus pour cela, est de tout mettre en œuvre afin que notre population puisse avoir envie de dire « Il fait bon vivre à Dardagny ».

La mise en valeur de notre nature, de nos chemins pédestres et de nos futures constructions vont également être des sujets à traiter, sachant pertinemment que nos habitants attendent des miracles de notre part, mais que se projeter en avant ne peut pas se faire avec une boule de cristal ou un coup de baguette magique, mais doit être réfléchi, calculé et structuré, ce qui est le cas avec ce document.

Vous aurez accès à ce document et aux fiches de travail qui vous donneront la direction retenue par la commission. Nous avons voulu donner une image directrice à ce plan en prenant l'avis de nombreuses personnes ; la réalisation de ce PDCom fût un travail de longue haleine, qui a nécessité un nombre incalculable d'heures de travail des divers intervenants, car après un premier essai botté en touche, nous avons enfin pu conclure l'essai.

Je tiens à remercier principalement le bureau URBAPLAN, pilote de l'étude, les bureaux RR&A pour les déplacements, VIRIDIS pour l'agriculture et les milieux naturels, et Bonnard & Gardel pour le concept énergétique. Mes chaleureux remerciements vont également à notre ancien maire, avec lequel nous avons lancé cette étude, à l'ensemble du nouveau et de l'ancien Conseil municipal, et un merci tout particulier aux membres de la commission PDcom, qui n'ont pas compté leurs heures.

Pierre Duchêne
Maire